

N a t u r e i d e n t i t é

La nature fournit une réserve de motifs pour la création d'emblèmes de l'identité. Des animaux et des végétaux retenus pour leur caractéristiques – l'aigle pour sa puissance ou le chêne pour sa résistance – sont ainsi choisis pour orner les armoiries. Puis, à partir du 18^e s., la nature est devenue familière au point qu'on y puise les sources de l'affirmation de son existence. C'est alors que les paysages sont devenus de véritables manifestes d'entités locales.

L'**identité neuchâteloise** s'est créée autour du symbole de l'aigle décoré des chevrons de la maison de Neuchâtel. Ensuite, les vues les plus caractéristiques de notre paysage, comme le lac, le Vully ou la montagne de Boudry, ont pris le relais dans l'affirmation de notre identité régionale.

L'**identité suisse** a pris véritablement son essor au moment où naît l'Etat confédéral – au 19^e s. La Suisse est alors en quête d'une

unité qui ne soit pas seulement celle que la Constitution de 1848 fonde au niveau politique mais qui soit effective, perceptible au sein du peuple. La Suisse est à la recherche d'une identité en mesure de la représenter. Elle se cherche des images aptes à susciter le sentiment national et à renforcer la cohésion, des images capables de provoquer un mécanisme d'identification collective. Et c'est là que le choix se porte sur l'élément naturel le plus caractéristique de notre paysage, les Alpes, qui sont le plus beau des monuments nationaux !

L'**identité des autres** ne s'est pas construite autrement. Des emblèmes comme la fleur de lys et l'aigle ont des origines très anciennes. Des végétaux et des animaux emblématiques ont aussi été retenus pour orner les monnayages des cités antiques. Et notre **identité**, aujourd'hui, a-t-elle **évolué** ?